L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 MAI 1860. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, SAMEDI MATIN, 26 MAI.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par L. Shertz, au City Hotel—Le bateau à vapeur W. A. Andrew—Au même lieu et à la même heure—Jolie résidence pour famille, rue d'Enghien, deux terrains face à l'avenue Lafayette, 3me District; un terrain, propre à bâtir, rue d'Orléans, 2me District. Aussi: à 5 heures P. M., au No 22, rue Jefferson, meubles, etc.

Par C. E. Forstall, à la Bourse St Louis—La maison No 113, rue du Quartier. La négresse Mariane, blanchisseuse et cuisinière. La cuisinière Mary, membre, rue St Philippe entre Tréme et St Claude. [illegible]

Par L. A. Levy, à l'Hôtel St. Charles—Neuf lots de terre, y compris toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situés à Carrollton.

Par H. A. Kingston, à la Bourse St Charles, propriété dans la rue Bienville.

Par M. Barnett Jr., au coin Chartres et St Louis—Vêtements d'été, marchandises sèches et bijoux.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée—Chaussures.

Par Vincent & Co, St. Dennis—marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, 47, Magasins—Maroquin de Tampico, huile de riz.

Par Hamilton, constable—Une machine à coudre, 167 rue de coton, des livres, &c.

Par Francis Fernandez, à 10 heures, à son magasin au coin de l'encoignure des rues St Louis et Chartres, No 114, le fonds d'un magasin de marchandises sèches.

S. Vignié, encanteur, vendra les propriétés suivantes aujourd'hui, à la Bourse St-Louis:

[illegible]

Notre feuilleton.— Nous commencerons lundi prochain un nouveau feuilleton, *Le Père la Ruine*, dû à la plume féconde du grand romancier populaire, Alexandre Dumas père.

Inquiétude.

Il est des moments où l'humanité se sent en proie à un malaise indéfini et s'agite comme un fiévreux, qui change sans cesse de place dans son lit avec l'espérance d'en trouver une dans laquelle il puisse goûter un moment de repos. Le monde nous paraît être dans une de ces phases, et, à l'orient comme à l'occident, au nord comme au sud, on entend des plaintes et des gémissements et chacun semble s'attendre à un changement que la plupart désirent voir réaliser au plus tôt, afin d'en finir avec cet état d'inquiétude perpétuelle.

En Europe, la vieille société tremble sur ses bases, comme un chêne antique ébranlé par le souffle précurseur de l'orage. Les nationalités se réveillent et le mouvement des esprits donne le cauchemar aux diplomates, qui voient leur ouvrage si péniblement élaboré sur le point de s'écrouler comme un château de cartes. La paix perdue, ils font écho au cri des peuples et promettent le mot de réforme tout en se promettant tout bas de s'en tenir au mot et d'escamoter la chose. C'est un remue-ménage général, et personne ne peut dire ce qui en sortira.

Le czar s'est aperçu qu'en persistant dans son isolement et en conservant le servage il n'aurait plus qu'une nation fossile, aussi lutte-t-il contre ses boyards pour émanciper ses cinquante millions de serfs et en faire cinquante millions d'hommes. Grâce à l'opium la Turquie est devenue un camp d'eunuques, où tout ce qui porte turban, sentant proche l'heure du déménagement, a déjà fait ses paquets pour repasser le Bosphore au premier signal d'alarme. Toutes les réformes ne peuvent galvaniser ce cadavre qu'on appelle la puerte ottomane. L'aigle autrichien a vu ses deux têtes pour surveiller toutes ses provinces et [illegible] de Solferino. L'Italie perdue sans retour, la Hongrie secouant ses chaînes de façon à les briser, et l'Allemagne sur le point d'échapper à l'influence morbide des Metternich et de leurs successeurs forment un impasse dans lequel la malheureuse Autriche se sent étouffer de rage et d'impuissance.

A l'appel de la Prusse libérale l'Allemagne entière frémit et espère voir se changer en réalité son rêve de plusieurs siècles, l'Unité de la grande patrie germanique. L'unité de race, c'est là en effet l'idée dont l'Europe paraît être en enfantement. C'est la devise qui court d'un bout à l'autre de la péninsule italique, et qui fait résonner au palais un frère dans le château des Alpes.

Ce qui réjouit les uns inquiète les autres. La Suisse se demande ce que va devenir au milieu de ce remaniement des peuples sa confédération, et comment elle empêchera de se briser son faisceau de cantons allemands, français et italiens. Le Danemark, qui travaillait péniblement à assimiler le Schleswig et le Holstein, les a vus aujourd'hui tendre la main au continent. L'Angleterre se demande si le Castillan ne va pas réclamer Gibraltar, le Grec les îles Ioniennes, et l'Italien celle de Malte.

La France seule, forte de son unité, n'a rien à perdre. Elle regarde s'opérer le travail de fusion qu'elle a laissée contre les rois de la Sainte-Alliance et se contente de protester contre toute idée de conquêtes.

Un des écrivains les plus spirituels de la jeune littérature, M. Edmond About, vient de rendre dans le titre d'un opuscule le véritable mot de la situation: *Une nouvelle carte d'Europe*. [illegible]

[illegible]

De ce côté de l'Océan, ne nous occupant que des Etats-Unis, nous voyons le pays également plongé dans une crise. Mais ici la cause n'est pas un drame dans l'inquiétude est simple et unique: c'est l'agitation de la question de l'esclavage. A bien aller au fond des choses, le danger est plus apparent que réel.

[illegible]

D'ailleurs la crise n'est que passagère et peut se résoudre pacifiquement à l'élection de novembre prochain, aussi au dehors des sphères de la politique, l'inquiétude est-elle moindre et jusqu'à présent les affaires ne s'en sont pas ressenties. Le coton est un roi dont la puissance est plus solide que ne le sont les trônes vermoulus d'Europe.

Terminons ce tableau en passant l'Océan Pacifique. Le monde asiatique subit comme le reste du globe les effets d'une phase de transition. Dans l'Inde, les anglais réforment les populations insoumises avec des balles coniques et des sabres baïonnettes, arguments qui doivent rappeler aux indiens les doux traitements de leur dieu Jaggernaut. Placé entre ses sujets tartares, qui l'attaquent à l'intérieur et les flottes anglo-françaises qui menacent ses côtes, le fils du soleil, l'empereur de la Chine ne se trouve pas sur un lit de roses. On n'est qu'avec un prétexte aussi que les insulaires japonais ouvrent leur île jusque-là inaccessible aux étrangers. La nouveauté leur fait peur et les ambassadeurs du Tychoon dans leur discours à Washington, ont eu grand soin de demander qu'on les renvoyât chez eux. Le contact de la civilisation européenne produit chez les asiatiques une sorte d'effroi invincible, que l'avenir justifiera trop probablement.

Ainsi partout, une inquiétude et un malaise qui signifient que pour être un siècle de lumières et de progrès le dix-neuvième siècle n'en est pas moins une époque d'enfantement pénible.

Les chaudières cannelées du Dr L. Lecerf, dont nous avons quelquefois entretenu nos lecteurs, peuvent maintenant être inspectées par ceux qu'intéresse cette nouvelle invention. Trois de ces chaudières ont été débarquées sur la Levée, entre les rues Bienville et Conti, une quatrième, de grande dimension, au débarcadère des bateaux du Bayou Sara. Ce sont de fort belles pièces de fonte, qui font honneur à la fonderie de l'Aigle, de Cincinnati, et à son propriétaire, M. Greenwood. Comme il n'est pas probable qu'elles puissent rester longtemps à la Nouvelle-Orléans, nous invitons les planteurs qui se trouvent en ce moment en ville, à se convaincre par leurs propres yeux du mérite de cette innovation. On sait que l'expérience qui en a été faite cet hiver par M. Valery Landry, près de Donaldsonville, n'a pas laissé de doute sur leur succès.

Commissions pour l'Europe.—M. Stanislas Fournier prévient ses connaissances qu'il partira pour l'Europe en juin prochain et qu'il se chargera des commissions spéciales qui lui seront confiées.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONGRES.

Washington, 25 mai—Hier, à la Chambre des Représentants le bill pour la construction d'un chemin de fer partant d'un point sur le fleuve Mississipi jusqu'à la côte du Pacifique a été appelé et discuté pendant plusieurs heures, puis renvoyé au lendemain comme ordre du jour spécial.

Aujourd'hui, après une courte discussion, ce bill a été adopté par la Chambre avec l'amendement de M. Burnett. Il y a eu 101 voix pour et 72 contre.

Hier, au Sénat, le comité judiciaire a rapporté un bill qui statue sur la déportation des Africains du négrier Wildfire amenés par le Mohawk à Key-West. Le bill a été adopté par 41 voix contre 14.

Washington, 25 mai—M. Gwin de la Californie, a pris la parole au Sénat aujourd'hui, relativement au bill pour la malle par voie de terre, allant de la vallée du Mississipi à la Californie en passant par les Territoires. Il a démontré, dans un discours assez long, les avantages que l'on aurait en ayant une route régulière, par laquelle on pourrait expédier toutes les lettres et correspondances.

La discussion n'étant pas soutenue et aucune demande d'action n'ayant été formulée, le bill a été déposé sur le bureau sujet à la discussion un jour ou l'autre.

L'hon. J. J. Crittenden, du Kentucky, a terminé ses observations sur les résolutions présentées par l'hon. Davis, pour la protection de l'esclavage.

Le bill rapporté hier par le comité judiciaire pourvoit aussi à la protection des nègres capturés dernièrement sur les côtes de l'île de Cuba, pour un an, à Key-West.

Ce rapport a passé par un vote de 20 oui, contre 17 non.

Le Président a donné son autorisation pour se servir des navires de guerre du gouvernement, ainsi qu'à une appropriation de $200,000 pour couvrir les dépenses du transport des nègres capturés à Liberia, Afrique.

Le bill du télégraphe du Pacifique a été amendé en donnant le travail au plus bas enchérisseur, garanti.

Après le discours de M. Crittenden sur les résolutions territoriales de M. Davis, l'amendement récemment offert par M. Brown, du Missouri—qui déclare qu'une intervention est maintenant nécessaire—a été brièvement discuté et repoussé par un vote de 45 oui et 5 non.

La résolution de M. Clingman qui dit qu'il n'y a pas nécessité de l'intervention du Congrès pour la protection des esclaves dans les Territoires, a été appelée à l'ordre et unanimement adoptée.

L'appropriation civile a été appelée à l'ordre du jour aujourd'hui à la Chambre, et après discussion a été adoptée.

Le bill dont nous venons de parler, appropriant une somme de *un million* de dollars pour le recensement de l'année courante.

Chemin de fer de l'Illinois.—New-York, 25 mai—La compagnie du chemin de fer de l'Illinois vient d'annoncer une facilité pour payer à maturité $500 000 de bons de terre libre, jusqu'au 1er septembre avec les intérêts.

Nouvelles de la Jamaïque.

Grands travaux—Faux. New York, 25 mai—Les derniers avis que nous recevons de Kingston, Jamaïque, nous annonce que M. Girard, éditeur du *Colonial Standard*, avait été arrêté et envoyé au pénitencier pour avoir commis des faux, montant à une forte somme, sur la banque de l'île.

Un violent tremblement de terre a eu lieu dans l'île d'Haïti, causant beaucoup de ravages. Il a été senti à la Jamaïque, mais pas aussi fortement.

Consul à Constantinople.—Le Président a nommé M. Henry D. Taylor, consul-général à Constantinople. La nomination n'est pas encore ratifiée par le Sénat.

Nouvelles du consul à Jeddo.

New York, 25 mai—Les derniers avis reçus du Japon nous annoncent que la santé de M. Harris, consul des Etats-Unis à Jeddo, qui inspirait de vives inquiétudes, s'améliorait lentement.

Marchés—New-York, 25 mai. Il ne s'est rien fait aujourd'hui en coton. Les farines étaient fermes à la clôture—il s'est vendu 16500 barils. La superfine de l'Etat se vend à $5 1/4 à 5 1/2 le baril.

On cote les prix du maïs de 68 à 71 le boisseau. Le marché était lourd.

Le porc était lourd, le mess nouveau se vendait $17 75 le baril. La graisse se vend de 11 1/4c à 11 3/4c la livre; le marché s'est clos ferme.

Marché de New York.

New-York—La farine a clos avec calme, il a eu une hausse de cinq cents, les ventes ont été de 19,500 barils. La superfine d'Etat se vend $5 05 à 5 15. Le maïs a clos avec fermeté, le jaune est coté à 70 c. Le sucre à hausse de 1/8 à 1/4c depuis hier, le marché était animé à la clôture. La graisse en tierçons se vend 11 1/4 à 11 3/4—mélasses actives, celles de la Nouvelle-Orléans valent 50c. Rien en coton.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 25 mai—Farine très lourde et en baisse; ventes de 1400 barils à 5 20; maïs 47 c, lourd; whisky ferme à 19c. Porc animé, mess nouveau $17 25; graisse, 500 tierçons vendus à 11c, marché calme.

Rivières—Louisville, 25 mai—L'Ohio est stationnaire avec 6 pieds d'eau dans le canal.

Théatre de l'Opéra.—Ce soir, *Les Amours du Diable*, opéra comique à succès féerique grâce au charme avec lequel Mme Colson rend le principal rôle.

Demain, le bénéfice de Mmes St-Ange et Maréchal attirera la foule, car outre *Les Mémoires du Diable*, vaudeville fort dramatique et les *Projets de ma Tante*, charmante comédie, il y aura un intermède musical, composé de divers morceaux chantés par Mmes Colson, Dalmont-Mosmaker, MM. Genibrel, Melchisedec et Ecarlat.

Parmi les morceaux qui seront chantés dans l'intermède, on cite le "Grand air de la Flûte enchantée", chanté par Mme Colson, notre charmante cantatrice, et que l'on n'a justement applaudie, lorsqu'elle l'a chantée, au concert de l'Asile St-Anne.

Le Duo de "Ne touchez pas à la Reine" si bien interprété à ce même concert par Mme P. Colson et notre baryton M. Melchisedec, deux voix que nous ne laisserons pas d'entendre ainsi que le morceau favori de notre ténor M. Ecarlat, qui chantera l'air de la "Muette" de Portici.

Pour la Comédie et le Vaudeville, Mlle Maréchal remplira le rôle de "Cécile", rôle principal dans les *Projets de ma Tante*. Inutile de dire qu'elle saura nous charmer comme d'habitude, autant par sa gentillesse que par son jeu et son habil enfantin dans les enfants terribles.

Lundi, *La Favorite* avec M. Philippe, ténor du Théâtre d'Orléans, offrira un grand attrait de curiosité. [illegible]

Théatre d'Orléans.—On trouvera dans l'annonce de ce théâtre les conditions favorables d'admission pour les enfants à la représentation de demain. Le programme se compose de: *Le Banquet des Barbettes*, vaudeville en deux actes, du *Mariage extravagant*, opéra comique en un acte, de *Berlingot*, ou *Le Bénéfice d'un artiste malheureux* et du *Réveil du Lion*.

Mercredi, aura lieu le bénéfice de M. et Mme Dietrich, le spectacle comprendra trois pièces nouvelles, nous en parlerons lundi.

Le Conciliabule infernal.—Tel est le titre d'un nouveau poème de M. Adrien Rouquette, et qui fait suite à l'*Antonade*. Nous remercions l'auteur de l'envoi qu'il a bien voulu nous faire d'un exemplaire.

La Louisianaise.—M. P. Roguy est l'auteur d'un chant patriotique portant ce titre, et qui est dédié à M. Bernard Avegno, commandant des chasseurs à pied. La musique a été composée par M. P. Greuling, et nous apprenons que la *Louisianaise* doit être chantée par M. Melchisedec, du Théâtre de l'Opéra.

Querelle fatale.—Nous lisons dans l'*Union de Lafourche*:

Une terrible rencontre a eu lieu vendredi dernier à Tigerville. nous n'en avons les détails que par des rapports partiels. Le jour susdit MM William Hornsby et Hugh H. Wallis ont eu une difficulté dans le cours de laquelle ce dernier a frappé son adversaire à coups de couteau dangereusement qu'on a peu d'espoir de le sauver. Le jour suivant James Hornsby, frère du blessé rencontra Wallis et après avoir échangé quelques mots avec lui tira quatre fois avec son revolver sur Wallis. Ce dernier est mort quelques instants après.

Texas.—Le *Galveston News* donne le récit suivant d'un vol audacieux:

M. W. W. Reynolds, du Mississipi, qui logeait depuis quelques jours chez Mme Leonard, avait l'habitude de placer entre les matelas du lit une somme d'argent de $4500. Cette circonstance doit avoir été connue des voleurs.—La tête du lit se trouvait près de la fenêtre et on suppose qu'à l'aide d'une éponge placée au bout d'un bâton et imbibée de chloroforme on aura plongé le dormeur dans un état d'insensibilité. Les voleurs s'introduisant par la fenêtre ont alors *garotté* M. Reynolds de crainte qu'il ne s'éveillât, puis ils ont mis la chambre au pillage, forçant les serrures des tiroirs et des malles et bouleversant le lit. Ils ont trouvé le magot et s'en sont emparés, puis ils sont entrés dans l'appartement de Mme Leonard et y ont pris une montre d'or et $40 en espèces.

M. Reynolds pendant ce temps revint un peu à lui et essaya de lutter contre les voleurs. Il réussit à prendre son revolver sous son oreiller et en tira deux coups qui firent prendre la fuite aux voleurs et assemblèrent du monde.

—Le *Moniteur* publie le tableau de la production et de la consommation du sucre indigène depuis le commencement de la campagne 1859-1860 jusqu'à la fin du mois de mars 1860. Le nombre des fabriques en activité était de 330 contre 349 en 1858-1859. Il y en avait 24 inactives, mais ayant des sucres en charge, contre 14 seulement l'année dernière.

Les charges et entrées en fabrique se sont élevées à 143,029,498 kil., contre 145,049,271 kil. l'année dernière. Il en a été fabriqué 133,307,318 kil., contre 127,581,969 kil. Les reprises sur la campagne précédente étaient de 15,395,614 kil., contre 15,786,542 kil. Les décharges et sorties des fabriques ont été de 109,901,019 kil., contre 106,868,773 kil. Il a été mis en consommation 12,517,633 kil., contre 16,069,383 kilog., et envoyé aux entrepôts 82,151,531 kil., contre 82,592,542 kil. Il restait dans les fabriques, à la fin de mars 1860, 17,882,894 kilog. de sucres achevés, contre 22,217,984 kil. en mars 1859, et 15,945,585 kil. contre 15,942,514 kil. de matières en cours de fabrication et des produits.

Les charges et entrées dans les entrepôts se sont élevées à 44,853,259 kilog., contre 49 millions 273 kilog. Les décharges et sorties des entrepôts à 36,443,258 kilog., contre 40 millions 475,385 kilog. Il a été expédié 44 millions 853,259 kilog. à la consommation, contre 49,193,883 kilog. Il restait en entrepôt, à la fin de mars 1860, 34,841,544 kilog., contre 37 millions 271,670 kilog. en 1859.

CHRONIQUE LOCALE.

Meeting Politique.—Un meeting doit avoir lieu ce soir à 7 heures et demie, dans le Turners Hall, de tous les votants favorables au ticket des Citoyens du Septième Precinct.

Résolutions de Remerciements.—Le Washington Artillery a voté, dans sa séance de jeudi passé, à l'Artillerie de l'Etat de la Mobile, au 1er régiment de l'Alabama, et à tous les citoyens de la ville, des remerciements pour l'accueil fraternel et généreux qui leur a été fait lors de leur visite en cette ville.

Chemins de fer de la ville—Commencement des travaux.—La foule s'arrêtait hier dans la rue du Canal, entre Royale et Bourbon, pour regarder le commencement des travaux.

Le Conseil avait stipulé, lorsqu'il vendit le droit de passage à MM. J. B. Slawson & Co, qu'il y aurait une voie simple qui partirait de la rue du Canal, longerait la rue du Camp jusqu'à la rue Prytania, la rue Prytania jusqu'à la rue Eighth, la rue Eighth jusqu'à la rue des Magasins, descendrait la rue des Magasins jusqu'à la rue du Canal, formant ainsi un chemin continu sur lequel les chars iraient dans la partie haute de la ville et descendraient par la rue des Magasins. Il était en outre convenu qu'il y aurait une voie simple qui partirait de la rue Royale, longerait le côté nord-est de la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts, longerait le côté sud-est de la rue des Remparts, jusqu'à la rue de l'Esplanade, monterait la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Dauphine, descendrait la rue Dauphine jusqu'aux casernes, puis faisant un circuit, remonterait la rue Bourbon et le côté nord-ouest de la rue des Remparts jusqu'à la rue du Canal et le côté sud-est de cette dernière rue jusqu'à la rue Royale.

La compagnie suivra la ligne tracée pour la partie inférieure de la ville, mais elle a demandé que le parcours fût modifié au-dessus de la rue du Canal. Le Board des Aldermen a déjà donné son consentement, et MM. Slawson & Co obtiendront sans doute celui des Assistants. Voici le changement que proposent les adjudicataires: une voie simple qui longera la rue des Magasins jusqu'à la jonction de la rue du Camp et de là, une voie double jusqu'à la rue Toledano; une voie simple qui longera la rue du Camp jusqu'à la jonction avec la rue des Magasins; une voie double qui longera la rue Prytania, et sa jonction, dans la rue du Camp, jusqu'à la rue Toledano, et une voie simple dans la rue Calliope, de la rue du Camp à la rue des Magasins. Il y aura donc deux chemins de fer dans la partie supérieure de la ville.

La compagnie, ainsi que nous le disons plus haut, a commencé les travaux hier matin. Elle a reçu 160 tonneaux de fer pour les deux premiers milles et demi. Les tracks seront posés au même temps au-dessus et au-dessous de la rue du Canal. D'après les conditions du marché, MM. J. B. Slawson ont encore dix-huit mois pour établir le chemin, mais il est probable qu'ils le livreront à la circulation l'hiver prochain.

Recorder assistant Monroe.—Eugénie Chauvet, domiciliée dans la rue Dryades, accusée de vol, Mme Dixon, alias Catherine Regan, de l'avoir grossièrement insultée, jeudi soir, de l'avoir saisie par les cheveux, de l'avoir assaillie et frappée sur le bras avec une brique.

[illegible]

Nouvelles Diverses.

On lit dans une *correspondance générale* de Londres:

Il est grandement question d'apporter à Londres une de ces innovations qui révolutionnent une grande ville, c'est de canaliser la Tamise, ou plutôt de faire disparaître cette voie encombrée de bicoques et de chantiers qui déshonorent ses rives, de l'orner de deux quais splendides [illegible]

[illegible]

FAITS DIVERS.

—Comme preuve de l'entente cordiale qui existe entre les Etats-Unis et le Japon, deux yankees viennent d'établir dans la ville d'Hokodadi un hôtel à l'américaine. Ainsi tandis qu'à Washington l'ambassade japonaise reçoit l'hospitalité de la part du gouvernement fédéral et vient se réchauffer au soleil de la civilisation démocratique, les Japonais à leur tour, sont réchauffés sur place par des Américains qui les initient à la confection et surtout à la consommation des breuvages nationaux, tels que le *brandy smash* et le *gin cocktail*.

—Hier, le concierge du guichet de l'Echelle, aux Tuileries, a reçu la visite d'une femme atteinte d'aliénation mentale. Elle prétendait être la duchesse de Berri et venait trouver l'Empereur dans le but d'assurer, par un grand sacrifice, la sécurité et le bonheur de la France. Entraînée par l'exemple du comte de Montemolin, disait-elle, je viens solennellement abdiquer mes droits et reconnaître Louis-Napoléon comme empereur des Français. Mes prétentions sont modestes; je demande seulement quelques millions pour vivre d'une façon convenable, un rang à la Cour immédiatement après les princes et princesses du sang impérial et une résidence digne d'une personne telle que moi. A ce prix je renonce à tous mes droits, je m'abstiens de toute tentative à main armée, et j'assure ainsi le repos de l'Europe et du monde.

Cette prétendue duchesse n'est autre qu'une femme D......, honnête et laborieuse couturière en robes, à laquelle une dévotion outrée a fait perdre la raison. Des mesures ont été prises pour la faire admettre dans une maison d'aliénés. (*Le Droit.*)

—On a souvent parlé du caractère hargneux, de la férocité même des chiens de Constantinople, et l'on a prétendu qu'ils sont incapables d'attachement; la manière dont un de nos compatriotes s'est, il y a trois semaines, procuré un de ces pauvres vagabonds, nous prouve que, à Constantinople comme ailleurs, le chien est l'ami de l'homme.

M. C......, négociant à Paris, appelé par ses affaires à Constantinople, était logé à Péra dans un hôtel français. Ayant un jour remarqué un magnifique chien loup qui, l'œil demi-clos, se chauffait au soleil, appuyé contre le mur d'en face, il s'en approcha et le flatta, mais l'animal, peu habitué à toute marque d'affection de la part de l'homme, resta immobile comme une pierre. Au bout de quelques jours pourtant, le voyageur français ayant renouvelé plusieurs fois ses caresses, le chien a l'air de comprendre enfin ce langage nouveau; il le suit, mais il s'arrête à la porte de l'hôtel: le lendemain, même manège, si bien que depuis lors M. C..... avait un compagnon qui le suivait partout et l'attendait au seuil de chaque maison où il entrait.

Environ deux mois après, M. C....., ayant terminé ses affaires en Turquie, retint sa place à bord d'un vapeur à destination de Marseille, et le jour du départ il recommanda son protégé au maître de l'hôtel qui promet de ne jamais le laisser jeûner comme cela arrive quelquefois aux autres, puis après avoir flatté une dernière fois l'animal qu'il empêche de venir avec lui, il prend le chemin du port. Toutefois, il avait compté sans l'attachement du chien qui, bien que comprenant la défense qu'on lui avait été faite, l'avait suivi de loin, de sorte qu'une fois à bord le voyageur fut réellement touché en apercevant la pauvre bête qui, assise sur la plage, le regardait d'un œil chagrin; mais ce fut bien autre chose lorsque, le navire une fois en route, il vit son chien sauter à la mer et le suivre à la nage.

Cependant, il espérait que, quand l'animal se sentirait fatigué, il regagnerait la terre; mais le vapeur avait beau filer, le pauvre chien nageait toujours, seulement de temps à autre, il faisait entendre un aboiement de détresse. Alors, M. C. aurait payé bien cher pour qu'on allât à son secours, mais comment oser faire une pareille proposition au capitaine? A la fin pourtant tous les passagers qui suivaient d'un œil inquiet cette lutte désespérée, implorent en masse pour l'animal, un matelot saute dans le youyou attaché aux flancs du bâtiment qui met en panne, et le pauvre nageur est enfin recueilli aux applaudissements de tout le monde.

Voilà comment M. C...... se trouve être possesseur de son fidèle Stamboul, ex-vagabond de Constantinople, et maintenant chien de luxe à Paris.

Le *Journal du Loiret* contient la nouvelle suivante:

"Par ordre du garde des sceaux, M. le procureur général Dupin s'est pourvu en cassation, dans l'intérêt de la loi, contre l'arrêt rendu par la Cour impériale de Paris dans l'affaire de M. Dupanloup et de la famille de M. Rousseau. C'est M. le procureur général Dupin qui portera la parole au nom du ministère public."

Le *Moniteur* publie aujourd'hui plusieurs arrêtés importants du ministre de la guerre. Le premier de ces arrêtés fixe, pour le contingent de la classe de 1859, le taux de la prestation individuelle à fournir pour l'exonération du service militaire à deux mille trois cents francs au lieu de deux mille francs, prix qui a été fixé pour la classe de 1858.

Malgré l'élévation de la somme à payer par les jeunes gens qui voudront s'exonérer du service, le rengagement des soldats déjà sous les drapeaux ou les remplacements par voie administrative ne seront rémunérés que par une somme de deux mille francs. Cet écart de trois cents francs entre le prix de l'exonération payée par les jeunes soldats et la prime touchée par ceux qui les remplacent, a paru nécessaire, aux yeux du gouvernement, pour faire face aux divers besoins de la caisse de la dotation de l'armée.

Quant à l'élévation du taux de l'exonération, le gouvernement l'explique par la fâcheuse influence qu'aurait exercée sur le recrutement de l'armée l'empressement, sans cesse accru, des jeunes gens à se faire exonérer du service militaire. De 16 p. c. qu'elle était en 1856 et en 1857, la proportion des exonérations, qui était déjà montée à 18 p. c. en 1858, s'est élevée en 1859 à plus de 27 p. c. Le gouvernement a donc cru voir dans l'élévation du taux de l'exonération un double avantage: appeler le plus grand nombre de jeunes gens sous les drapeaux en rendant l'exonération plus onéreuse; assurer à la caisse de la dotation de l'armée un bénéfice de de trois cents francs par exonération, puisque, pour chacune de ces opérations prise à part, elle recevra deux mille trois cents francs d'un côté, et n'en paiera que deux mille de l'autre. (*Presse*)

—On lit dans le *Constitutionnel*:

"Nous sommes habitués aux extravagances de la presse étrangère, et ordinairement nous croyons inutile de réfuter cette quantité de faux bruits qu'elle se plaît à répandre. Cependant il est bon de montrer au public jusqu'où peut aller le génie inventif des faiseurs de nouvelles.

"La calomnie ne s'était encore attachée qu'à l'empereur et aux hommes publics de son gouvernement; il semblait impossible qu'elle pût trouver moyen d'atteindre le prince impérial, enfant de quatre ans, et charmant tous ceux qui l'approchent par les grâces naturelles attachées à son âge. Eh bien! un journal a imaginé que le jeune prince, qui compte comme caporal aux enfants de troupe du 1er régiment des grenadiers de la garde, s'était montré fort impertinent envers sa mère, l'empereur, pour le punir, l'aurait fait dégrader devant un peloton de soldats. Nous n'aurions pas dit un mot de cette fable si les journaux de province ne l'avaient pas répétée, et si elle ne dénotait pas, sous une apparence frivole, un sentiment d'inimitié tendant à faire voir dans le prince impérial, malgré son jeune âge, un caractère déjà si absolu que pour le corriger il faut recourir à des moyens extrêmes.

"Ce conte absurde est si loin de la vérité que bien souvent nous aurions été tenté de rapporter une foule de traits qui témoignent de son bon cœur et de ses bons sentiments, si nous n'avions craint le reproche de flatterie et d'exagération de nos devanciers qu'on accusait d'inventer les bons mots attribués autrefois au roi de Rome et au duc de Bordeaux.

"Puisque nous sommes en train de réfutation, nous dirons aussi que les arrestations dont parle le *Morning-Herald* ne sont pas moins fausses que le complot qui aurait eu la cause."

CHINE.

(Correspondance particulière.) "Hong-Kong, 14 mars.

"Nous avons enfin des données positives sur la mission des quatre vapeurs de guerre anglais qui avaient été expédiés au port, avant le départ de la dernière malle. Leur mystérieux voyage avait une double fin: ils devaient d'abord faire part verbalement au cabinet de Pékin, par la voie du Pé-tchi-li, de l'ultimatum envoyé par l'Angleterre et chercher dans le golfe du Petchili la place la plus convenable pour y former un dépôt militaire pendant les opérations de la prochaine guerre.

[illegible]

"Sa Majesté envoie personnellement le ministre des finances au sommet de ce pic, le plus élevé de toute la Chine, avec mission d'y brûler en son nom dix énormes bâtons de bois de sandal venus du Thibet avec la bénédiction du grand Lama. Le *Moniteur* chinois assure qu'au moyen de ce sacrifice aux dieux, la fécondité sera rendue à toutes les terres de l'empire.

Sir Hope Grant, commandant en chef des forces anglaises en Chine, est arrivé dans notre ville hier, et a dû avoir ce matin une entrevue avec son collègue le général Montauban. [illegible]

"Les traits des émigrans, arrêtée efficacement par les mesures philanthropiques du vice-roi de Canton, s'est transportée à Souatéou, où, sous la protection manifeste du consulat des Etats-Unis, elle se livre, comme par le passé, aux plus hideuses manœuvres. Une société de traitans s'y est organisée sous la présidence du fameux Péruvien Vargas, et continue d'expédier malgré eux des milliers de coolis à la Havane.

"On annonce pourtant une nouvelle et épouvantable catastrophe arrivée à bord du *Norway*, navire américain parti pour la Havane, en novembre dernier, avec un millier de Chinois de la soi-disant émigration Vargas. Les coolies se sont révoltés pendant la traversée d'ici aux détroits, et il s'en est suivi un horrible carnage. A son arrivée à Anjer, le navire avait 79 morts, et on assure aujourd'hui que, dans une révolte postérieure, il a été totalement perdu! Voilà les fruits de la traite."

Décédée, le 25 mai 1860, à midi, FANNY ALPHONSINE MARIE, fille de J. Berin et d'Elisa Guyot. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures A. M. Le convoi partira de l'encoignure Chartres et Paix. De la part de ses parents.

Candidat pour Maire: M. ALEXANDRE GRAILHE

Sera soutenu par les citoyens sans distinction de partis à la prochaine élection qui aura lieu au juin prochain.

REÇU par le navire Express du Havre, steamers Star of the West, Cahawba, Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par O. ROBIN, pharmacien. [illegible]

Les temps modernes. [illegible] Sirop Carminatif et astringent du Dr Billings. [illegible] WOODMAN & BEMENT, Encoignure Commune et Magazine.

Papier Fruneau, contre l'asthme, Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Sras FOURNIER, Rue Royale, No 60. PRÉVIENT ses connaissances qu'il doit partir pour l'Europe au commencement du mois de juin. [illegible]

HOTEL FIJUX, Murray street, Nos 42 et 44, NEW-YORK. Mme Veuve FIJUX informe respectueusement les voyageurs, qu'ils trouveront toujours dans cet établissement, tout le confort désirable. [illegible]

BIÈRE de Tennent—150 tierçons bière de Tennent en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

LIGNUM Vitæ—35 tonnes lignum vitæ, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

CACAO de Guayaquil—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par B. TURPIN, No 55, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—100 paniers bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

CANELLE—5 rouleaux de canelle, à vendre par A. CARRIERE & Co., 37, Vieille-Levée.

BOURGOGNE—[illegible] A. CARRIERE & Co.

Changement de domicile. M. J. CAILLE, horloger, a transporté son magasin [illegible]

ON DEMANDE UN jeune homme de bonne volonté, parlant anglais et français, de 14 à 20 ans pour la pharmacie encoignure Poydras et Dryades.

Avis. ON demande pour une petite ville de la Louisiane, deux ouvriers français, pour y faire de la couverture. S'adresser au magasin de papiers peints, rue de Chartres, No 100.

Librairie Française. HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres (ancien 149). REÇU par le Cahawba, les nouveautés suivantes: [illegible]

JAMES M. PUTNAM, Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. Facteur de Coton et de Sucre.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERDIES—[illegible] FAURES & NORMAN.

Le Dr G. W. LAWRENCE, MÉDECIN RÉSIDENT DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS. [illegible]

Distillerie et fabrique de chocolat, 35 et 37... Rue Quartier...35 et 37. LIQUEURS, sirops assortis et chocolat [illegible] L. C. CRESSON.

Schiedam Schnapps. 200 Caisses de Wolfers, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 48, Vieille Levée.

Old Tom! 50 Caisses genièvre, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 38, Vieille Levée.

COW PEAS de la Caroline—1000 sacs Cow Peas Clay et noirs, prime, pour plant, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO., No 61, Front Levée.

DIVERS—[illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

ATTENDU par le navire Cleopatre, de Marseille—[illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

VINAIGRE à l'Estragon—[illegible] FREAU & COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier.

CIGARES FINS DE LA HAVANE. LES soussignés ont reçu par des arrivages [illegible] GUMA & MABICH, no 30, rue Tchoupitoulas.

EN magasin—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

DEPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES: VICHY, SELTZER, SARATOGA, CONGRESS, BLUE LICK. à la Pharmacie de D. PERES, au coin des rues Conti et Bourbon.

COLLE de poisson du Casper—50 caisses, à vendre par E. J. HART & CO, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

ATTENTION. Les ventes de ce jour par le Shérif, commenceront à midi, à l'Hôtel de Cité [illegible]

Bottes, souliers et brodequins. [illegible]

Passage de troisième classe seulement. **POUR LE HAVRE** Le navire NUREMBERG, capitaine Schwedon [illegible]

PASSAGE POUR MARSEILLE Le brick clipper MINNA SCHIFFER [illegible]

POUR BORDEAUX—Le navire trois mâts GEO W. BOURNE, capitaine Guy M. Lucas [illegible] ADOLPHE DECHAUX, Rue St-Bernard, No 12, 3me District.

MARCHANDISES SECHES à bon marché. T. DANZIGER VIENT de faire l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises sèches nouvelles, qu'il vendra à très bas prix. Les articles comprennent: POINTES DE DENTELLE NOIRE, pour demoiselles et dames, $6 à $10—très bon marché. VOILES DE DENTELLE NOIRE, nouveau genre, 50 cts à $1 50. BAREGES ANGLAIS, à 12½ et 15 cts,—valant le double. TOILES D'IRLANDE, garanties fil pur, à $4—valant $9. TOILES D'IRLANDE, supérieures fil pur, à $7 50—valant $10, et d'autres à aussi bon marché, de $14 $15. JOLI POIL DE CHEVRE, soie et laine, pour robes de voyage. CHALES BAREGE GRISAILLE, avec couleurs, à $3—bon marché fabuleux. T. DANZIGER, Encoignure Royale et St-Philippe.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane UNE assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 25 juin prochain, à 1 heure P. M. Par ordre de la Direction A. PICOLET, Secrétaire. E. GANTCHEAU, Président.

Les Sources d'Abita. M. F. A. BOSSIERE annonce respectueusement à ses amis et au public en général que son établissement est ouvert [illegible] J. L. & W. P. RIDDELL.

Compagnie d'Assurance du Sine, No 22, rue St-Charles. L'ELECTION annuelle de neuf Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, le 4 juin prochain [illegible] E. DEBUYS, Secrétaire.

AVIS. M. FERDINAND MOTZ est chargé de notre procuration [illegible] THIELE & SEILER.

Avis. Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible] F. PICARD, Secrétaire.

Genièvre de Hollande. [illegible] FREAU & COUTURIE.

Avis aux ouvriers charpentiers [illegible] P. ALEX LANAUZE.

GROCERIE A VENDRE. [illegible]

CHANGE à vue ou à terme sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St-Etienne, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

Entrepot de Tapis, Rue de Chartres, No 19. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

PORC—600 barils mess [illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

MAISON RILLIEUX & REGGIO. NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été [illegible] RILLIEUX & REGGIO.

Miel de Cuba. [illegible] **Vin doux de Malaga** [illegible] **SARDINES A L'HUILE** [illegible] **Saucissons! Saucissons!** [illegible] CAMILLE LACOSTE.

Véritables cigares de la Havane. 600,000 Cigares fins et frais [illegible] GUMA & MABICH.

PIANOS RICHES. A DOUBLE PERCUSSION. A. PERIER. [illegible]

FLANDRYN & CHARPAUX. DEPOT DES PIANOS DE PLEYEL [illegible]

MUSIQUE. Maison T. E. Benoît, SOUNDES & CHASSAIGNAC Successeurs. MUSIQUE NOUVELLE!!! GRAND ASSORTIMENT. Toutes les nouveautés! LE PARDON! FAUST! HERCULANUM.

Nomination du Parti Américain. POUR MAIRE: JOHN T. MONROE. POUR COMMISSAIRE DES RUES: C. O. FLECHIER. RECORDER, PREMIER DISTRICT: WM. EMMERSON. RECORDER, SECOND DISTRICT: J. L. FABRE. RECORDER, TROISIEME DISTRICT: WEBSTER LONG. RECORDER, QUATRIEME DISTRICT: C. C. CAMPBELL. [illegible]

TICKET DES CITOYENS. POUR MAIRE: L. H. PLACE. COMMISSAIRES DES RUES: J. MILTON HELF. RECORDER, PREMIER DISTRICT: THOS. H. SHIELDS. RECORDER, SECOND DISTRICT: J. L. FABRE. RECORDER, TROISIEME DISTRICT: ROBERT WYNNE. [illegible]

Pour la place de Recorder du Deuxième District. Veuillez annoncer que E. STAES est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. Un grand nombre d'amis.

RESOLUTIONS adoptées unanimement à une réunion générale du Club Central Démocratique, STATE RIGHTS de la Nlle-Orléans, tenue le 2 mai courant [illegible]

AVIS. M. J. RODRIGUEZ [illegible]

Restaurant de Moreau, Sur le Bayou St-Jean—à l'extrémité du Lac. [illegible] E. MOREAU.

PIANO DOUBLE MECANIQUE EN LOTERIE. 300 numéros à $3 50 le billet. [illegible]

BUREAU DU TRESORIER. HOTEL DE VILLE. [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier.

Grande économie à peu de frais. Machine à coudre, patentée, de Moore, pour les familles. [illegible]

A louer à des conditions très avantageuses. [illegible]

Avez-vous l'intention d'acheter UNE MACHINE A COUDRE? SI OUI, ALLEZ EXAMINER LA MACHINE A COUDRE **De Finkle & Lyon.** Elle est à recommander comme étant au-dessus de toutes les autres. [illegible] ALFRED MUNROE & CO., BATISSES STORY, Encoignure des rues Camp et Commune.

Vente aux prix d'encan, Tous les vendredi et samedi de chaque semaine, CHEZ Mme COLIN, Rue Royale, encoignure St-Philippe. [illegible]

DRY GOODS. PRIX D'ENCAN. R. CLAGUE, Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35 Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS! [illegible] DAVIS BROTHERS, Agents, No 93, rue du Camp.

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la ville. No 4, RUE ROYALE. [illegible]

TAILLEURS DE PIERRES. ON demande dix excellents tailleurs de pierres. [illegible]

Asile des Orphelins de Ste-Marie. Troisième District. [illegible]

AU PUBLIC. AYA PANA BITTER Manufacturé par J. Chauvet. [illegible] E. DESCHAMPS, X. LAMBERT.

Maison à louer. [illegible] HENRY VALETON & C.

AVIS AUX DAMES. M. GALLOIS [illegible]

ECONOMIE DE $20 SUR LE BILLET & LES DEPENSES POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE En prenant [illegible] J. W. GREGORY.

BITTERS des ARABES DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur [illegible] F. SANCHO.

AMUSEMENTS. THEATRE DE L'OPERA. Samedi 26 mai 1860 LES AMOURS DU DIABLE. Opéra en 4 actes, 6 tableaux, de Grisar. Mme Colson dans le rôle d'Urielle. DIMANCHE—Bénéfice de Mmes St-Ange et Maréchal. LES MEMOIRES DU DIABLE. LUNDI—Première représentation de M. Philippe, ténor de grand opéra. LA FAVORITE, Grand opéra de Donizetti.

THEATRE D'ORLEANS. Dimanche, 27 mai 1860 Représentation extraordinaire offerte à la jeunesse Louisianaise. [illegible] LE BANQUET DES BARBETTES. Vaudeville en 2 actes. LE MARIAGE EXTRAVAGANT. Opéra comique en 1 acte. BERLINGOT ou le bénéfice d'un artiste malheureux. LE REVEIL DU LION, Vaudeville en 2 actes. On commencera à 7 heures.

COFFRES-FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister aux voleurs. [illegible] FAIRBANKS & Co, Agents, No 93, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. FAIRBANKS & Co, No 93 rue du Camp.

Sources de Bladon et de Cullum. Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M. [illegible] JOHN E. HYDE & Co.

Ecoles Publiques du Deuxième District. [illegible] AUG. CASSARD, Secrétaire.

MUSIQUE A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c. PIANOS! PIANOS! AGENT De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. SEUL AGENT DES Instruments de Sax, HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES.

LES DIX DERNIERES ANNEES DE LA LITTERATURE FRANÇAISE. CATALOGUE DE LA MAISON Hector Bossange et Fils, [illegible] M. J.-M. QUERARD. [illegible]

Dents artificielles. J. A. CASADAVANT, 148, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse. [illegible]

On demande UNE BONNE GARDIENNE [illegible] L. W. LYONS.

A VENDRE. [illegible] CHARLES M. WATERMAN.

HOTEL PRADAT, A BILOXI. [illegible]

Hotel de la Passe Christian. [illegible] JOHN McDONNELL, Propriétaire.

HOTEL STOCKTON, A LA BAIE ST-LOUIS. [illegible]

A LOUER. [illegible]

AGENCE DE TERRES. [illegible] A. J. POWELL.

OCEAN HOUSE, A PROCTORVILLE, Lac Borgne, Extrémité du railway du Golfe du Mexique. [illegible] JOHN S. ZOLLER, Agent.

A. SAULET, Rue de Chartres, No 36. [illegible]

RESTAURANT DES AMIS. Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée TENU PAR FORGET PHILIPPE. [illegible]